L'ORDRE DE LA VISITATION À PARIS AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

PAR MARIE-ANGE DUVIGNACO

INTRODUCTION

L'histoire de l'ordre de la Visitation à Paris concerne, depuis leur fondation jusqu'à la coupure révolutionnaire de 1789, les trois communautés proprement parisiennes et celle de Chaillot, fondée dans un village qui s'étendait hors des limites de la capitale. La richesse du sujet oblige à adopter certaines lignes de conduite et à privilégier l'histoire comparée des quatre monastères plutôt que leur destin individuel; l'étude de leur évolution spirituelle et temporelle dans la société contemporaine laisse la porte ouverte à des recherches plus particulières, artistiques et architecturales notamment, qui ont été seulement abordées ici pour illustrer le propos principal.

SOURCES

Les Archives nationales possèdent les sources les plus riches. Celles-ci décrivent surtout le temporel des monastères (registres de comptabilité du XVIII^e siècle: H*5; titres des maisons, états des biens, déclarations des revenus: S). Les documents des séries L, LL, Y, illustrent les comportements religieux de la société qui fréquentait les maisons (donations, fondations pieuses, contrats d'entrée en religion) et la vie en clôture (nécrologes, livres du renouvellement des vœux et de l'élection des supérieures).

Le Minutier central des notaires parisiens a fourni les principales sources de l'histoire sociale (dépouillement de trois cent treize contrats d'entrée en reli-

gion, dont les deux tiers établis au XVIIe siècle).

Les monastères de la Visitation de Paris, Boulogne-sur-Mer et Annecy possèdent des collections de lettres circulaires imprimées, véritables journaux des communautés, accompagnées de billets mortuaires qui retracent la vie des religieuses. Ils conservent aussi des annales des anciennes maisons, un registre de noviciat, des lettres de supérieures.

Des dépouillements plus ponctuels ont été effectués aux Archives départementales de Paris et aux Archives du ministère des Affaires étrangères.

Les manuscrits de la Bibliothèque nationale enrichissent notre connaissance de la vie spirituelle des visitandines (ouvrages de méditations et retraites, sermons). Les documents iconographiques des départements des Cartes et Plans et des Estampes complètent les collections des Archives nationales. La Bibliothèque Mazarine possède une histoire chronologique manuscrite de toutes les fondations de l'ordre au XVIIe siècle.

PREMIÈRE PARTIE

L'ORDRE DE LA VISITATION À PARIS AU XVII^e SIÈCLE : HISTOIRE DE QUATRE FONDATIONS

CHAPITRE PREMIER

L'ORDRE DE LA VISITATION DANS LE RENOUVEAU SPIRITUEL DU XVII· SIÈCLE

La France du XVII^c siècle fut le théâtre d'un splendide épanouissement du catholicisme (réformes des clergés séculier et régulier, naissance de nouveaux ordres adaptés aux nécessités de leur temps, ferveur religieuse des laïcs). Ce renouveau toucha tout le royaume, mais Paris, cristallisant les aspirations religieuses, fut aussi une capitale mystique.

La Visitation, fille de la Réforme, bénéficia de la réputation de ses fondateurs: François de Sales (1567-1622), évêque de Genève, connu déjà par ses prédications, ses écrits spirituels, sa douceur dans la direction des âmes, et Jeanne-Françoise de Chantal (1572-1641), veuve dévote désireuse d'un accomplisse-

ment religieux original.

Le premier monastère de la Visitation fut fondé à Annecy en 1610. L'introduction de l'ordre en France, à Lyon en 1615, obligea François de Sales à modifier les premières constitutions. En 1618, Paul V érigea la congrégation en ordre de moniales, régies par la règle de saint Augustin. Les religieuses menaient une vie contemplative, caractérisée par la douceur de l'observance et la pratique des trois vertus préférées de François de Sales : la charité, l'humilité et la simplicité.

CHAPITRE II

LES DEUX PREMIÈRES FONDATIONS PARISIENNES AU XVII- SIÈCLE

Jeanne-Françoise de Chantal présida en 1619 à la fondation du premier monastère parisien, sixième maison de l'ordre, et dirigea la communauté pendant trois ans. Hélène-Angélique Lhuillier (1592-1665) entra au monastère en 1621. Sa riche dot permit aux visitandines de s'établir la même année, rue du Petit-Musc. Élue supérieure, elle conduisit la communauté en 1629 à sa demeure définitive, rue Saint-Antoine, dans l'hôtel de Cossé. Noël Brûlart de Sillery (1577-1640), commandeur de l'ordre de Malte, subit en 1624 la disgrâce de son frère Nicolas, chancelier de France; revenu à la religion, il multiplia ses bienfaits à l'égard de la fondation parisienne. Il fut le fondateur de son église, Notre-Dame-des-Anges (1632-1634), édifiée sur les plans de François Mansart.

Les visitandines de la rue Saint-Antoine fondèrent en 1626 un monastère au faubourg Saint-Jacques, dans l'hôtel de Saint-André, siège d'un fief sans justice. Gabrielle de Riau, marquise de Dampierre, attacha son nom à la fondation. Anne-Catherine de Beaumont, supérieure contestée, puis Marie-Jacqueline Favre, une des premières religieuses de l'ordre, dirigèrent la communauté naissante. Comme le monastère de la rue Saint-Antoine, le nouvel établissement bénéficia de la religiosité de la capitale, de l'afflux des vocations et de nombreux bienfaits, qui lui permirent d'acquérir des domaines et d'édifier des bâtiments monastiques (œuvre de François Mansart). Seul regret : il se contenta jusqu'à la fin du XVIII^e siècle d'une modeste chapelle pour célébrer le culte divin.

CHAPITRE III

UNE DEUXIÈME GÉNÉRATION DE MONASTÈRES PARISIENS (XVII-DÉBUT DU XVIII-SIÈCLE)

Le monastère de Chaillot naquit en 1651, à l'initiative des visitandines de la rue Saint-Antoine et d'Henriette-Marie de France (1609-1669), veuve de Charles I^{er} d'Angleterre. La fondation acquit une réputation mondaine, encouragée par le patronage prestigieux des souveraines anglaises: Henriette-Marie de France puis Marie-Béatrix d'Este (1658-1718), épouse de Jacques II Stuart. Ses religieuses offrirent aussi l'image originale de propriétaires terriennes, seigneurs des fiefs de Chaillot et Longchamp (acquis de 1686 à 1693) et engagistes pour le roi de la haute justice de Chaillot. A l'imitation du monastère fondateur, la communauté put édifier une église (1687-1706), fondation de Geneviève de Frémont, duchesse de Durfort de Lorge.

Les visitandines du faubourg Saint-Jacques donnèrent naissance à une dernière communauté parisienne en 1660, rue Montorgueil. Elle fut le fruit de la volonté de la comtesse d'Enfréville, veuve d'un président à mortier au parlement de Normandie, et d'Anne-Marguerite Guérin, première supérieure de la fondation. La communauté ne s'installa dans sa demeure définitive, rue du Bac, qu'en 1673. L'aménagement des bâtiments monastiques, de 1676 à 1689, obéra le temporel des religieuses, qui n'envisagèrent la construction d'une église qu'à

la fin de l'Ancien Régime.

Issues d'une première génération de monastères parisiens, les maisons de la rue du Bac et de Chaillot souffrirent d'un essoufflement religieux et temporel précoce, lié à la concurrence de leurs aînées ainsi qu'à des contextes spirituel et économique moins favorables.

DEUXIÈME PARTIE

LA VIE RELIGIEUSE DANS LES MONASTÈRES PARISIENS DE LA VISITATION

CHAPITRE PREMIER

LES RELIGIEUSES

Tous les comportements d'une communauté visitandine sont dictés par le respect des textes constitutifs de l'ordre. La supérieure, élue pour trois ans, exerce un pouvoir presque total au sein du monastère. La hiérarchie distingue les choristes qui disent l'office divin et disposent d'une voix au chapitre (les trois quarts environ des effectifs), les associées qui ont le même statut que les choristes mais qui, faute de santé ou de talent, ne récitent pas l'office, les domestiques qui n'ont pas voix au chapitre et exercent les principales tâches ménagères, les tourières qui ne prononcent qu'un vœu simple d'obéissance, vivent hors clôture et assurent les contacts entre le monastère et le monde séculier.

L'entrée en religion de jeunes filles (généralement entre seize et vingt-cinq ans pour les choristes, vingt et un et trente ans pour les domestiques et tourières) est la justification religieuse et sociale des monastères. Les quatre maisons bénéficièrent au XVII^e siècle de l'abondance des vocations. Au siècle suivant, le recrutement fut plus irrégulier et faible, leur population diminua et vieillit. Le contraste est accusé, cependant, entre le monastère de la rue Saint-Antoine qui connut après 1750 un étonnant renouveau spirituel, et celui de Chaillot dont les effectifs ne cessèrent de décroître au XVIII^e siècle. La crise des vocations n'atteignit pas les domestiques et les tourières.

La plupart des choristes étaient originaires de Paris même, tandis que domestiques et tourières provenaient plutôt de la banlieue parisienne ou des provinces voisines de la capitale.

Les choristes nobles formèrent plus de la moitié du recrutement sous l'Ancien Régime (noblesse de robe au XVII^e siècle, noblesse militaire au XVIII^e siècle). Ce groupe était concurrencé par les choristes issues de la bourgeoisie aisée ou « vivant noblement » (marchands, « talents », officiers de justice). Les domestiques et les tourières, recrutées dans les strates inférieures du Tiers-État et dans la paysannerie, formaient les dernières pièces du puzzle social.

Obéissant à une vocation résignée ou réelle, à la volonté de parents, aux usages traditionnels de la société, les jeunes filles entreprenaient le parcours initiatique du noviciat. Après la profession religieuse, elles consacraient leur vie à louer Dieu et prier pour l'humanité. Leur existence quotidienne était rythmée par l'office divin, l'oraison individuelle, les tâches journalières. Chacune tentait de concilier la spiritualité définie par François de Sales, la vie communautaire et les aspirations ou tourments personnels. La mort, deuxième temps privilégié du sacrifice religieux, était prétexte à des portraits édifiants des visitandines.

CHAPITRE II

L'ENCADREMENT SPIRITUEL

Chaque monastère de la Visitation est placé sous l'autorité unique de l'Ordinaire. Le projet d'un visiteur apostolique, supérieur général de tout l'ordre, échoua.

L'archevêque de Paris se bornait généralement à quelques visites annuelles (aux fêtes de la Saint-François de Sales ou de la Visitation, au renouvellement des vœux des religieuses ou à une profession). Les figures du second cardinal de

Retz et du cardinal de Noailles eurent davantage de relief.

Le supérieur, désigné par l'archevêque de Paris, a la haute main sur l'administration spirituelle et temporelle de la communauté. Vincent de Paul exerça la tutelle des trois maisons proprement parisiennes jusqu'à sa mort en 1660. Ses successeurs appartinrent tous à l'élite du clergé séculier de la capitale, proches de l'archevêque ou expérimentés dans la direction des âmes.

Des prêtres plus modestes, nommés par le supérieur, attachés souvent jusqu'à leur mort à la communauté, exerçaient le ministère quotidien (célébration des

messes, confessions, administration des derniers sacrements).

D'autres religieux intervenaient plus épisodiquement pour des confessions extraordinaires ou pour des sermons : minimes, barnabites et surtout jésuites auxquels les visitandines prouvèrent leur fidélité, même après leur exil de France et la suppression de la Compagnie en 1773.

CHAPITRE III

SOCIÉTÉ LAÏQUE ET FRÉQUENTATION DES MONASTÈRES DE LA VISITATION À PARIS

Au XVII^e siècle, les visitandines entretinrent des relations régulières avec une élite de la société parisienne se distinguant soit par les titres soit par la fortune, féminine surtout après que François de Sales eut mis à la mode l'image de la dévote dans le siècle. Elles ressentirent douloureusement l'évolution de la foi chez les Parisiens du siècle suivant (intériorisation de la religion, condamnation du mysticisme, désaffection pour les pratiques pieuses traditionnelles).

De généreuses séculières recevaient, selon l'importance de leurs bienfaits, le titre de fondatrice ou bienfaitrice. Elles obtenaient d'entrer et séjourner en clôture, de participer même à la vie religieuse de la communauté. Les visites au parloir, les cérémonies de vêture ou de profession constituaient d'autres occasions de contacts entre le monastère et la société séculière. Les demandes nombreuses de messes, les élections de sépulture dans les monastères ou les églises de la Visitation témoignaient des questions angoissées sur l'au-delà que se posaient les laïcs.

Les visitandines accueillaient de jeunes pensionnaires, issues des classes aisées de la société, qui recevaient une première éducation au monastère. Certaines d'entre elles, destinées dès l'enfance à la vie religieuse, revêtaient le Petit habit. Le nombre des pensionnaires augmenta de façon importante au XVIII^e siècle (elles étaient plus de quarante après 1780, au monastère de la rue Saint-Antoine).



TROISIÈME PARTIE

LA VIE TEMPORELLE DES MONASTÈRES PARISIENS DE LA VISITATION

CHAPITRE PREMIER

RICHESSE OU PAUVRETÉ DES MONASTÈRES DE LA VISITATION À PARIS (XVII^{*}-XVIII^{*} SIÈCLES)

La multiplication des monastères dans les villes et l'extension du domaine mainmortable suscitèrent, au XVII° siècle, l'élaboration d'une abondante législation royale sur les fondations, leurs acquisitions et le montant des dots religieuses. Au siècle suivant, de nombreux monastères et couvents féminins furent victimes de l'alourdissement de la charge fiscale, des réductions de rentes et de la crise de Law. Toute cette époque est placée sous le signe de la Commission des Secours (1727-1788), qui intervenait pour supprimer les établissements moribonds ou pour aider financièrement d'autres communautés.

Après avoir vécu dans une relative prospérité au XVIIe siècle (acquisitions, abondance des bienfaits, afflux des vocations), les visitandines connurent les difficultés de la fin du siècle et de la crise de Law qui toucha particulièrement

le monastère de Chaillot au temporel fragile.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le budget annuel des quatre maisons mettait en jeu des sommes importantes de plusieurs milliers de livres, inférieures encore aux richesses accumulées en immeubles et fonds de rentes. Cette fortune n'excluait pas les difficultés quotidiennes pour les religieuses, dont les revenus suffisaient à peine à assurer la subsistance de la communauté et l'entretien des bâtiments. Le temporel était d'autant plus fragile qu'il restait soumis aux apports casuels des dots et fondations pieuses.

En ce qui concerne l'évolution particulière de chaque maison, le modèle du monastère de la rue Saint-Antoine qui bénéficia d'une relative aisance après 1750, s'oppose à celui du faubourg Saint-Jacques au déficit chronique et au temporel obéré, à la veille de la Révolution française, par l'édification de son église.

CHAPITRE II

REVENUS ET DÉPENSES DES MONASTÈRES PARISIENS DE LA VISITATION (XVII^{*}-XVIII^{*} SIÈCLES)

Les recettes ordinaires (loyers de maisons et boutiques, arrérages de rentes, pensions viagères de religieuses et pensions de séculières, revenus seigneuriaux, gains d'ouvrages commandés aux visitandines) assuraient aux monastères un revenu minimal, augmenté de recettes casuelles (dots, fondations pieuses, legs et aumônes, emprunts, remboursements de rentes ou de dettes). Cha-

que maison définit ses propres choix budgétaires en matière de revenus ordinaires : au XVIII^e siècle, celle de la rue Saint-Antoine privilégia les recettes locatives, celle du faubourg Saint-Jacques les arrérages de rentes, celle de la rue du Bac les pensions, celle de Chaillot les revenus seigneuriaux et les pensions.

Les dots, qui constituent la recette casuelle la plus régulière et la plus importante, étaient soumises sous l'Ancien Régime à divers paramètres : la législation, les exigences du monastère, la bonne volonté et la richesse des parents

de religieuses, et surtout la rareté ou l'abondance des vocations.

Les visitandines adoptèrent des politiques de dépenses similaires, qui obéissaient aux lois d'une gestion toute domestique. Plus des trois quarts des revenus étaient consacrés à la subsistance de la communauté, à l'entretien des bâtiments monastiques ou en location. Les autres dépenses ordinaires (frais de sacristie, aumônes, rentes et pensions viagères, impôts) et extraordinaires (frais de profession, placements, acquittements de dettes) tenaient une place secondaire.

La gestion visitandine se caractérisait par l'absence de spéculations, la recherche de revenus sûrs et réguliers, la dépendance d'apports casuels, le lourd han-

dicap des dépenses domestiques.

QUATRIÈME PARTIE

LE RAYONNEMENT DES MONASTÈRES PARISIENS DE LA VISITATION

CHAPITRE PREMIER

LE RAYONNEMENT RELIGIEUX DE L'ORDRE DE LA VISITATION À PARIS AUX XVII-XVIII SIÈCLES

Sous l'Ancien Régime, les monastères parisiens participèrent au spectacle religieux de la capitale. Ils célébrèrent avec solennité les fêtes de béatification et canonisation de leurs fondateurs (en 1662 et 1666 pour saint François de Sales, en 1752 et 1772 pour sainte Jeanne-Françoise de Chantal), au moyen d'imposantes processions, d'expositions de reliques, de messes qui réunissaient, dans leurs églises et chapelles décorées et illuminées, les plus belles assistances. Leur vocation humble et contemplative sacrifiait à une foi plus extériorisée, à une religion populaire férue de processions et de culte des saints.

D'autres fêtes religieuses furent l'occasion dans leurs sanctuaires de cérémonies moins solennelles. Les fidèles y admiraient leurs toiles de maîtres, qui illustraient la spiritualité visitandine ou développaient les thèmes de la Contre-Réforme. Les objets de culte précieux (cadeaux de bienfaiteurs pour la plupart)

contribuaient à y magnifier le culte divin.

Au XVIII^e siècle, les visitandines œuvrèrent pour diffuser dans la capitale la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, popularisée par les visions d'une visitandine de Paray-le-Monial, Marguerite-Marie Alacoque (1647-1690). Le monastère du faubourg Saint-Jacques célébra publiquement ce culte avant même que le clergé de France ne le reconnût officiellement en 1765, et la communauté de la rue du Bac consacra en 1777 sa nouvelle église aux cœurs de Jésus et Marie.

CHAPITRE II

LE RAYONNEMENT DES MONASTÈRES PARISIENS AU SEIN DE L'ORDRE DE LA VISITATION

Les communautés de la rue Saint-Antoine et du faubourg Saint-Jacques participèrent à l'expansion fulgurante de l'ordre en France au XVII^e siècle (la première fonda neuf maisons à Paris, Rouen, Meaux, Caen, Le Mans, Saint-Denis, Bayonne, Compiègne et Chaillot; la seconde, cinq à Troyes, Angers, Amiens, Mons en Hainaut et Paris). L'hagiographie visitandine a décrit les circonstances des fondations et parfois exagéré les obstacles auxquels se heurtaient les religieuses parisiennes (pauvreté, hostilité des autorités municipales). Les monastères de la capitale entretinrent avec ces maisons de durables relations de solidarité et d'amitié.

Des monastères multiplièrent auprès des communautés parisiennes les demandes d'aide financière et d'envoi de novices dotées ou de religieuses expérimentées. Encore au XVIII^e siècle, des visitandines de la rue Saint-Antoine et de la rue du Bac partirent au monastère de Vienne en Autriche dispenser la culture française à de jeunes Allemandes.

Représentants de la Visitation dans la capitale, les quatre monastères furent les porte-parole privilégiés de l'ordre auprès des instances ecclésiastiques et séculières. Leur orthodoxie religieuse et leur respect des préceptes du monastère d'Annecy, unique référence spirituelle de l'ordre, en firent des conseillers écoutés des autres maisons et des pourfendeurs des abus (nomination de visitandines à des abbayes, élections de supérieures falsifiées, relâchement de l'observance).

CHAPITRE III

RÉFORMES MENÉES PAR LES MONASTÈRES PARISIENS DE LA VISITATION : UNE CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DE LEUR TEMPS

Le rayonnement spirituel des visitandines parisiennes s'exprima à travers les réformes de maisons religieuses, que leur confièrent les autorités ecclésiastiques. Trois d'entre elles marquèrent plus profondément la mémoire visitandine.

Le monastère de Chaillot reçut la délicate mission d'introduire la règle de Saint-Augustin dans la Maison royale de Saint-Cyr, fondée en 1686, à l'initiative de Madame de Maintenon, pour l'éducation de jeunes filles nobles et pauvres. Quatre visitandines y séjournèrent de 1692 à 1700 et introduisirent avec succès la discipline régulière.

Bien malgré elles, les visitandines de la rue Saint-Antoine, du faubourg Saint-Jacques et de Chaillot participèrent aux sanctions prises en 1664 contre l'abbaye de Port-Royal de Paris, gagnée au jansénisme. Leurs monastères servirent de lieu de détention, mais surtout l'archevêque de Paris désigna sept visitandines de la rue Saint-Antoine pour rétablir la discipline dans l'abbaye et obtenir des religieuses la signature du formulaire qui condamnait les thèses jansénistes. Après un séjour d'août 1664 à décembre 1665, les visitandines se retirèrent sur un constat d'échec, éprouvées par une mission ingrate, étrangère à leur vocation.

De 1629 à 1671, la maison de la rue Saint-Antoine assuma l'administration spirituelle et temporelle d'une communauté de filles repenties, le monastère de la Madeleine, rue des Fontaines. Responsabilité bien délicate que cette tutelle étroite et durable, mal tolérée par les madelonnettes et que n'avaient pas souhaitée les visitandines. Une fois de plus, ces dernières étaient victimes de leur réputation d'orthodoxie religieuse et de soumission à l'Ordinaire.

CONCLUSION

Plus que les remous de l'histoire événementielle, il faut retenir des quatre monastères parisiens un attachement à la tradition, une indifférence au temps, une recherche de la paix et de la sérénité en Dieu.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettres patentes d'établissement du premier monastère de la Visitation à Paris (1619). — Lettre de Marie-Béatrix d'Este à la supérieure de Chaillot (1689). — Contrat d'entrée en religion au monastère de la rue Saint-Antoine (1634). — Formules de profession d'une choriste et d'oblation d'une tourière. — Contrat de fondation d'une chapelle à Notre-Dame-des-Anges (1634). — Mémoire des visitandines du faubourg Saint-Jacques sur l'état de leur temporel (1759). — Requête des supérieures des monastères de la Visitation de Paris, Chaillot et Saint-Denis à l'Assemblée constituante, pour la conservation de leur ordre (1789).

ANNEXES

Listes des supérieures et supérieurs des quatre monastères parisiens de la Visitation (XVII^e-XVIII^e siècles).

ALBUM DE PHOTOGRAPHIES

Trois plans des monastères du faubourg Saint-Jacques, de la rue du Bac et de Chaillot (XVII^e siècle). — Portrait de la Mère Louise-Eugénie de Fontaines (1608-1694).